

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE LA DROME**  
**COMMUNE DE JAILLANS**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 11 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Quorum à atteindre : 8

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 05/01/2021

**Présent(s)** : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Virginie DE ROSSI, Sylvain DILLESEGER, Annick VINCENT, Olivier DUMARCHE, Lorane SERRET, Daniel MUNIER, Grégory BOUVERON, Brigitte PRUVOST, Fabrice ROYER, Gérôme BABIN, Christine BELLE.

**Absent(s) excusés** : 2

- Alain BONNET donne pouvoir à Christophe VALLA,
- Marjory HAFSOUNI donne pouvoir à Jean-Noël FOURNAT

**Secrétaire de séance** : Lorane SERRET

Début de séance à 19h00

 **APPROBATION PROCES-VERBAL REUNION DU 7 DECEMBRE 2020**

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier compte rendu du 7 Décembre 2020.

Aucune remarque n'étant prononcée, le compte rendu est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux.

 **AUGMENTATION DES LOYERS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021**

Monsieur le Maire expose que les contrats de location des logements communaux prévoient la révision des loyers. Celle-ci intervient chaque année au 1er janvier pour les logements conventionnés.

Les loyers des logements communaux sont indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL) :

- Loyer avant révision X nouvel IRL du 2e trim. 2020 / ancien IRL du 2e trim. 2019

**Ouï** l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés

- **DECIDE** l'augmentation des loyers conventionnés au 1er janvier 2021 selon l'IRL du 2ème trimestre 2020 et 2ème trimestre 2019 pour les loyers des villas locatives (rue des Pâquerettes, rue des Lauriers) et les logements « La Cure » situés au 45 A, B et C place de l'église.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

 **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

En vue de la préparation du budget primitif 2021, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal**, à la majorité des membres présents ou légalement représentés,

- **DECIDE** de verser aux différentes associations les subventions suivantes :

<b>Subventions aux Associations</b>	<b>B.P. antérieur</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Vote</b>
	<b>18 020,00 €</b>	<b>11 339,04 €</b>	<b>18 020,00 €</b>
Comité des fêtes de Jaillans Forfait annuel	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Subvention exceptionnelle 70 ans de Jaillans	2 000,00 €	0	2 000,00 €
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b>			
Les Amis de Jaillans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Club des Boutons d'Or	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Le Sou des écoles	200,00 €	200,00 €	200,00 €
APE Maternelle de l'Ecançière	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Que JAILLANS SCENE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
<b>ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES</b>			
Rugby Club Eymeux	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Bibliothèque municipale	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Espérance Hostunoise	150,00 €	150,00 €	150,00 €
<b>ASSOCIATIONS AUTRES : SANTE</b>			
Vaincre la mucoviscidose	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Centre Léon Bérard	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Paralysés de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Sclérosés en plaque	50,00 €	50,00 €	50,00 €
<b>AUTRES ASSOCIATIONS</b>			
Familles rurales (fonctionnement)	770,00	770,00 €	770,00 €
Familles rurales (Accueil périscolaire)	6 000,00 €	4910,74 €	6 000,00 €
Familles rurales (Rythmes scolaires)	2 000,00 €	0	2 000,00 €
Familles Rurales (Mercredis Loisirs)	3 000,00 €	1 408,30 €	3 000,00 €
ADMR	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Amicale du personnel du canton	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Resto du cœur	50,00 €	50,00 €	50,00 €
FNACA	50,00 €	50,00 €	50,00 €
ONAC Bleuets de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
EL CONDOR	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Salon du livre Chatillon St Jean - APAE	50,00 €	50,00 €	50,00 €

## URBANISME

Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

### Déclarations préalables

- Création d'une piscine, d'une clôture, d'un enrochement, d'un abri et un carport – 90 chemin des Bois.

### Permis de construire

- Construction d'un hangar agricole avec toiture en panneaux photovoltaïques-route des 3 Croix.
- Construction d'une maison individuelle- 380 chemin des Vernets.



## Questions diverses

*Groupe de travail pour mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et du Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)*

Monsieur le Maire demande au 1er adjoint de mettre en place une commission pour mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde et le DICRIM.

Les volontaires pour la participation à la commission seront les suivants :

Daniel MUNIER	Virginie DE ROSSI	Sylvain DILLESEGER
---------------	-------------------	--------------------

#### ***Appartement communal – Studio de la Cure***

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers de mener une réflexion sur l'utilisation du local qui nécessite des travaux de mise à niveau.

Les conseillers municipaux se fixent une date limite de réflexion et au plus tard le 1 avril 2021 pour faire des propositions constructives, et diffuser l'information auprès de la population pour la création d'une éventuelle activité.

La fonction dédiée au studio conditionnera la typologie des travaux de réfection.

#### ***Adresses postales – Plaques postales pour les nouveaux habitants***

Des plaques sont disponibles en Mairie et devront être distribuées par les conseillers municipaux pour l'identification des adresses postales.

Prévoir une réunion de commission Voirie pour la Distribution des Plaques aux nouveaux propriétaires.

#### ***Site Internet de la Commune- Campagnol***

Le transfert de l'actuel site internet, vers le nouveau site créé par Campagnol (service de création de sites internet communaux de l'AMRF-Association des Maires Ruraux de France-) est en cours.

Une réflexion sur le visuel et l'ergonomie du nouveau site est effectuée.

#### ***Problème fontaine Place Granet***

De nombreux déclenchements intempestifs viennent perturber le fonctionnement des prises pour forain.

L'entreprise d'électricité représenté par M. Stéphane PEYSSON se déplacera à la demande de la Mairie pour la révision de l'installation.

#### ***Achat de matériel pour 2021***

Réflexion en cours pour l'achat de matériel communal, elle viendra alimenter le budget prévisionnel pour 2021.

Des priorités devront être définies sur le matériel à acheter au moment du budget 2021.

#### ***Travaux Eclairage Public – route de Serne***

Les travaux prévus en 2016 par l'agglo ont été acceptés. Une enveloppe pour des travaux a été débloquée par la Valence Romans Agglo – Service ECLAIRAGE PUBLIC.

2 prises seront dédiées pour les illuminations.

#### ***Prises illuminations -Ecançière***

2 prises ne fonctionnent pas. Des investigations sont demandées par la Mairie pour faire un bilan exact des pannes constatées.

#### ***Conseil Municipal Jeunes***

Le contexte COVID ralentit la mise en place du Conseil Municipal Jeune.

#### ***Feuillet d'accueil pour les nouveaux habitants***

La commission « Vie du Village » propose la création d'un document pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Un moment convivial sera proposé pour ce printemps afin de préparer l'évènement.

#### ***Ecole de Jaillans***

Un instituteur remplacera jusqu'aux prochaines vacances de février, au minimum, une institutrice en arrêt maladie.

L'inspection académique a répondu aux nombreuses sollicitations des parents d'élèves et de la Mairie pour assurer le remplacement de l'institutrice concernée.

#### ***Ordures ménagères***

La collecte des ordures ménagères laisse à désirer, l'entreprise en charge de la collecte des plastiques, verres et cartons est défaillante.

Le 19 janvier une réunion avec Valence Romans AGGLO est programmée pour évoquer cette problématique récurrente.

#### ***Date des prochains conseils municipaux***

- Le lundi 15 Février,
- Le Lundi 8 Mars

21 h 00 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance** : Lorane SERRET